



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET
DES SITES DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET
ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.13)

Le grand
débat national

10/03/2019

ECHANGES AVEC LES HABITANTS DE MENTON SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

PLACE DU MARCHE – SAMEDI 26 JANVIER 2019 (9H30 – 12H30)

1) Une trentaine de personnes ont participé aux échanges dont 15 ont contribué en écrivant sur les 4 cahiers thématiques

2) Les échanges étaient cordiaux et intéressés. Un article a été publié sur Nice matin le lendemain.

Il était proposé aux habitants de consulter un classeur reprenant les principaux documents fournis sur le site du Grand débat ainsi qu'une synthèse des enjeux spécifiques de la CARF (communauté d'agglomération de la Riviera Française), à partir du kit et de la cartothèque CGET.

Enjeux spécifiques à la CARF

- Une population stable, âgée, voire très âgée (72 500 habitants, 23,7% de plus de 65 ans alors que la moyenne FR est à 18,6%)
- Un gros problème de logement pour les résidents permanents actifs avec un record national de 42% de résidences secondaires (9,5% en FR, 17,7% en PACA, 24,7% dans les Alpes-Maritimes) et un taux très élevé de locataires dans le parc privé (33,3% pour 25% en FR) traduisant une pénurie de logements sociaux. Les « logements vacants » (inoccupés parce qu'invendus ou en attente de location) se concentrent dans les centres anciens de Menton, Sospel, Breil et Tende.
- Le taux d'emploi est relativement élevé, le plus gros employeur de Menton, Roquebrune et Sospel étant ... la Principauté de Monaco. Ceci se traduit par des durées élevées de déplacements domicile-travail supérieurs à 35 minutes x 2, soit 70 minutes perdues chaque jour dans les embouteillages au volant de sa voiture puisque les transports collectifs sont très insuffisants. Ceci se traduit aussi par un niveau très élevé de pollution lié aux émissions de GES des moteurs des véhicules et de particules fines, notamment sur certains axes urbains (40 000 véhicules par jour).
- La fracture littoral-moyen ou haut Pays se retrouve clairement dans toutes les données relatives au niveau de vie et aux services : revenus, accès au très haut débit, aux médecins, au théâtre ou au cinéma, à l'emploi ou à l'éducation secondaire pour les jeunes.
- L'implication de la population dans la vie démocratique lors des élections est parmi les plus faibles de France, à l'image de tout le littoral méditerranéen français.
- Sur le plan environnemental, la population de la CARF génère 493 kg de déchets par habitant par an, soit 57% de plus que la moyenne FR (314 Kg/habitant).

Le taux d'artificialisation de la côte, si l'on excepte le Cap Martin constitué de falaises et rochers, approche les 100%.

La CARF ne compte aucune piste cyclable.

Son taux d'autosuffisance alimentaire est de moins de 3%, sachant qu'elle dispose pourtant d'assez vastes espaces agricoles dans le Moyen Pays.

Afin de faciliter l'expression des constats et des propositions, 4 cahiers thématiques étaient mis à la disposition du public :

- Biodiversité, agriculture et alimentation
- Pollution de l'air, mobilités alternatives et déchets
- Réchauffement climatique, énergies renouvelables, isolation et rénovation des bâtiments
- Artificialisation du littoral, pression immobilière

Ils correspondaient globalement à la 1^{ère} question posée dans le guide d'animation : *Quel est pour vous le problème le plus important dans le domaine de l'environnement ? Quelles mesures doivent être prises pour remédier aux problèmes ?*

3) Les constats se sont concentrés autour de 6 sujets :

- Des producteurs agricoles locaux de moins en moins visibles sur les marchés (trop chers ? trop peu nombreux ? vente directe à des restaurants de luxe ?) de Menton alors qu'à Vintimille (11 kms) ils sont très présents ; un approvisionnement non durable des cantines scolaires et des autres centres sociaux – pas de produits locaux, pas de bio, la « cuisine » principale est installée à 30 kms, de l'autre côté de Nice.
- Une offre de transports collectifs et « propres » insuffisante pour les habitants, les actifs et les touristes, qui se traduit par :
 - o Des trajets quotidiens très longs et chers pour les navettes domicile-travail (vers Monaco ou Nice),
 - o Un centre-ville engorgé, notamment en période touristique, faute de parkings de délestage, avec des tarifs adaptés, à proximité des gares, de la frontière italienne et à la sortie de l'autoroute.
 - o Le « tout voiture » prédomine comme dans les années 1970, avec la suppression systématique des arbres dans les espaces publics pour aménager de nouvelles places de parkings, sans incitation à l'autopartage, sans piste cyclable en bord de mer, ni dans les 2 vallées principales. Pourtant, le climat et la topographie s'y prêtent bien.
- Trop de déchets mal triés faute de « bacs » adaptés et facilement accessibles par les habitants de centre-ville (vêtements, petit électroménager...) ; pas de système de compostage pour les déchets verts ; pas suffisamment de poubelles de tri sur les plages. Malgré les stations d'épuration, le milieu marin se dégrade à cause des emballages en plastique et des déversements des eaux usées des plaisanciers.
- Le blocage municipal sur l'énergie solaire, en raison du rejet systématique par la mairie des projets de panneaux photovoltaïques sur les maisons ou sur les terrasses des immeubles, depuis 30 ans, même en dehors du centre-ville, et alors qu'il y a 300 jours de soleil par an. Trop d'immeubles construits dans les années 1960 qui sont des passoires thermiques polluantes (chauffage l'hiver et climatisation l'été)
- La dégradation de la qualité des eaux de baignade dans toute la baie, qui ne suscite qu'indifférence ; la multiplication des projets immobiliers ou de tourisme de luxe avec des plages transformées en terrain vague pour y installer des gradins ou en esplanades pour des événements touristiques avec un ascenseur digne des centres commerciaux.
- Trop de logements occupés seulement un mois par an. Trop d'abus non sanctionnés sur des extensions de maisons dans les vallées et la profusion de clôtures métalliques ou en plastique à la place des haies.

4) Les propositions se sont adressées à 5 types d'acteurs :

- La mairie pour les questions d'urbanisme, les parkings et les pistes cyclables, les écoles
- La communauté d'agglomération pour l'organisation des transports et du traitement des déchets, ainsi que l'environnement marin

- La Principauté de Monaco pour subventionner davantage l'offre de transports propres et collectifs pour les travailleurs transfrontaliers (entre 17 000 et 20 000 venant de la CARF)
- L'Etat pour la fiscalité sur les carburants et sa politique de production d'énergie
- La SNCF (et la région) pour l'amélioration du service de transports ferroviaires

Les propositions ont concerné les mêmes 6 sujets :

- Agriculture et biodiversité : replanter des grands arbres en ville pour diminuer la température ; organiser la valorisation des produits locaux de manière collective et coopérative ; créer une ferme pédagogique à Menton ou des potagers dans les écoles ; mettre davantage de produits locaux et bio au menu des cantines scolaires et remettre les cantines en régie ; supprimer sans délai tous les pesticides et les insecticides.
- Transports : faciliter l'usage du train en faisant des gares des pôles multimodaux avec des parkings ; créer de véritables alternatives de transport entre Menton et Nice pour réduire le trafic des automobiles ; demander à Monaco de financer davantage de trains et autres modes de transports collectifs ; construire de toute urgence une piste cyclable le long de la promenade de bord de mer du Bastion à RCM et ensuite tout un réseau de pistes cyclables.
- Energie : taxer davantage les carburants des automobiles et des avions ; accélérer la fermeture des centrales nucléaires ; encourager le développement du solaire individuel et se libérer des lobbies des ENR industrielles ; obliger la mairie à respecter les engagements de l'Etat sur l'énergie solaire ; prévoir un grand plan de rénovation énergétique municipal avec les syndicats pour les immeubles passoires thermiques.
- Déchets : relancer des campagnes de sensibilisation sur le tri en accroissant le nombre de collecteurs de déchets et de poubelles sur les plages ; installer des composteurs dans les jardins publics pour les déchets verts des habitants des immeubles comme cela existe dans d'autres villes ; la commune ou la CARF doivent s'engager pour lutter contre la pollution du milieu marin (usage des crèmes solaires, emballages en plastique, feux d'artifice tirés en mer, ...) de manière plus visible en direction des enfants et les touristes ou plaisanciers et en sanctionnant les incivilités.
- Littoral : développer un projet de tourisme de bord de mer durable ; créer une réserve naturelle marine à RCM pour compenser la dégradation du littoral par la Principauté de Monaco.
- Urbanisme : faire respecter la réglementation et le PLU en sanctionnant les infractions et en obtenant la démolition des constructions illégales.

5) Les discussions ont généralement abouti à des convergences de vues.